

SOMMAIRE

INTRODUCTION

2

MISE EN OEUVRE

3

DÉBALLAGE

3

MONTAGE DU CHARIOT DE TRANSPORT

3

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

4

IMMERSION DU ROBOT

4

MISE EN ROUTE

5

CONSEILS D'UTILISATION

5

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

6

NETTOYAGE DU SAC FILTRE

6

NETTOYAGE ET STOCKAGE DU ROBOT

7

CHANGEMENT DES BROSSES

7

EN CAS DE PROBLÈME...

8

VOTRE SÉCURITÉ

9

CONFORMITÉ

9

VOTRE GARANTIE

10

Chère Cliente, Cher Client,

Vous avez choisi INDIGO de ZODIAC et nous vous remercions de votre confiance.

Votre appareil a été conçu, fabriqué et contrôlé avec le plus grand soin afin qu'il vous donne entière satisfaction.

Avant la mise en service, lisez attentivement cette notice d'utilisation. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour que votre INDIGO vous rende le maximum de services, en toute sécurité.

Pour toute information supplémentaire, votre revendeur, qui est un professionnel de la piscine, saura vous conseiller sur l'utilisation et l'entretien de votre robot.

Vous pourrez vous procurer chez lui les pièces de rechange et bénéficier d'un Service Après-Vente qualifié.

DÉBALLAGE

L'emballage doit contenir les éléments suivants :

- le robot INDIGO™ ;
- son chariot de transport ;
- son boîtier de commande ;
- une pochette d'accessoires qui comprend au minimum le manuel d'utilisation et un lest complémentaire.

Vérifiez que l'appareil n'a pas subi de dommage lors du transport (chocs, pièces cassées, etc.). Si vous constatez la moindre anomalie, n'hésitez pas à contacter votre revendeur avant d'utiliser votre INDIGO™.

Pour déballer les éléments, procédez comme suit :

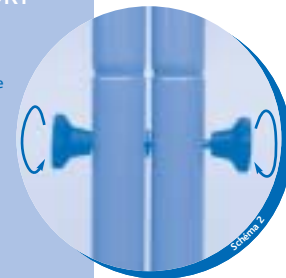
- Retirez la boîte se trouvant sur le robot : elle contient le boîtier de commande.
- Retirez la partie haute du chariot qui se trouve contre un côté du carton.
- Sortez le robot du carton en prenant garde de ne pas emmêler le câble dans le chariot.
- Sortez la partie basse du chariot



MONTAGE DU CHARIOT DE TRANSPORT

Pour assembler votre chariot de transport :

- Desserrez complètement les molettes situées sur la partie basse du chariot et retirez la vis de l'axe.
- Encastrez la partie supérieure du chariot dans la partie inférieure de telle sorte que le crochet du support boîtier soit orienté sur l'avant du chariot. **Schéma 1.**
- Mettez les vis en place pour maintenir les 2 parties du chariot et serrez les molettes fermement. **Schéma 2.**



RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Pour votre sécurité et un bon fonctionnement d'INDIGO™ procédez selon les étapes suivantes :

- Placez le boîtier de commande à une distance d'au moins 3,5 mètres du bord du bassin en évitant une exposition directe du boîtier au soleil ; il peut être soit posé sur le sol, soit accroché sur le chariot comme indiqué sur le **Schéma 3**.

- Raccordez le câble du robot sur le boîtier de commande et verrouillez le connecteur. **Schéma 3**.

- Ne raccordez le boîtier de commande qu'à une prise de courant protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30 mA maximum (en cas de doute, contactez un électricien installateur).

TRÈS IMPORTANT !

Si vous utilisez une rallonge pour raccorder votre nettoyeur au secteur, veillez à ce que le boîtier de commande ne puisse pas être placé à moins de 3,5 m du bord de la piscine.

IMMERSION DU ROBOT

IMPORTANT :

N'autorisez aucune baignade lorsque le robot INDIGO™ est dans la piscine.

Plongez le robot dans l'eau et évacuez l'air qu'il contient en le retournant si nécessaire. **Schéma 4**.

Pressez les brosses en mousse avec les mains pour en chasser l'air et y faire pénétrer l'eau. **Schéma 5**.

Il est indispensable que l'appareil descende seul et se pose sur le fond du bassin.

Talez le câble sur le bassin.

MISE EN ROUTE

En fonction de l'état de votre bassin, choisissez le cycle à effectuer :

- Cycle Perfect pour un nettoyage minutieux de votre bassin et de la ligne d'eau,
- Cycle Turbo pour un nettoyage rapide d'un bassin peu sale.

Vous mettez en route votre robot INDIGO™ en enfonçant le bouton du programme (Perfect ou Turbo). **Schéma 6**. Le robot démarre après quelques secondes. Le voyant correspondant au programme sélectionné s'allume. Pour arrêter le robot au cours du cycle, appuyez sur la touche OFF. **Schéma 7**.

Vous pouvez changer le cycle de nettoyage à n'importe quel moment lorsque le robot fonctionne. Il suffit d'appuyer sur la touche correspondant à l'autre cycle (PERFECT ou TURBO).

REMARQUE :

Si vous appuyez sur la touche correspondant au programme en cours, votre action n'a pas d'effet.

A la fin du cycle, le robot s'arrête. Le voyant reste allumé pour indiquer que le boîtier est toujours sous tension.

Appuyez sur le bouton OFF. **Schéma 7**.

Débranchez le cordon d'alimentation de la prise secteur.

Vous devez attendre quelques secondes avant de lancer un nouveau cycle.

Si vous souhaitez relancer un nouveau cycle après l'arrêt du robot, appuyez sur le bouton OFF et attendez quelques secondes avant de redémarrer votre Indigo™.

IMPORTANT :

Attendez environ 1/4 d'heure après la fin du cycle avant de sortir le robot de l'eau.

CONSEILS D'UTILISATION

Utilisez votre robot nettoyeur aussi souvent que possible. Vous profiterez pleinement d'un bassin toujours propre et le sac filtre se colmatera moins vite.

Ne laissez pas votre robot en permanence dans l'eau.

IMPORTANT :

N'utilisez pas votre robot si vous faites une chloration choc dans votre piscine !



Schéma 3

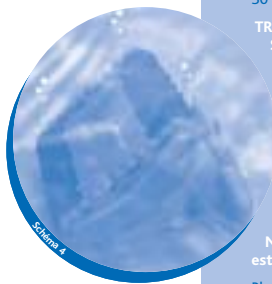


Schéma 4

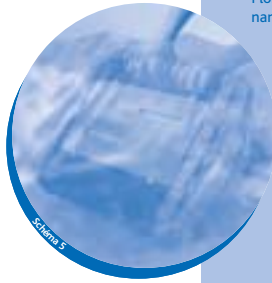


Schéma 5



Schéma 6



Schéma 7

NETTOYAGE DU SAC FILTRE

Nous vous conseillons de nettoyer le sac filtre à chaque fin de cycle.

Assurez-vous que le cordon d'alimentation est débranché de la prise secteur ou que le câble flottant est débranché du boîtier d'alimentation.

Sortez le robot de l'eau et déposez-le à l'envers sur la plage, de manière à accéder à la plaque porte-filtre située sous le robot.
Schéma 8.

Écartez les 4 cliquets qui maintiennent la plaque. Dégagez-la en la maintenant à l'envers, afin que les saletés restent dans le sac. **Schéma 9.**

Défaîtes les 2 pinces de blocage en plastique, pour sortir le sac. **Schéma 10.**

Écartez délicatement l'élastique de la base du filtre et dégagez-le de la plaque porte-filtre. **Schéma 11.**

Videz le sac et nettoyez-le à l'eau courante ou si nécessaire à l'eau légèrement savonneuse. Dans ce cas, rincez-le abondamment, en ayant soin de le retourner.

Vous pouvez le passer en machine en suivant les instructions figurant sur l'étiquette à l'intérieur du sac.

Rincez également la plaque porte-filtre et enlevez les éventuels déchets coincés sous les clapets.

Remplacez le sac-filtre en positionnant le nœud de l'élastique de maintien au centre de la largeur du porte-filtre et les coins du sac sur les angles des tringles métalliques. L'étiquette Zodiac se trouve le long d'une tringle.

Positionnez les pinces de blocage en plastique sur les tringles.

Remplacez le porte-filtre et encliquetez-le.

NETTOYAGE ET STOCKAGE DU ROBOT

Le robot doit être nettoyé régulièrement à l'eau claire ou légèrement savonneuse, à l'exclusion de tout solvant tel que le trichloréthylène ou équivalent. Rincez abondamment le robot à l'eau claire.

Ne laissez pas sécher votre robot en plein soleil sur le bord de la piscine.

Aucune pièce mécanique externe accessible à l'utilisateur, ne nécessite de graissage.

Le robot doit être stocké sur le chariot prévu à cet effet pour que les brosses en mousse ne s'écrasent pas et que le robot sèche rapidement.

CHANGEMENT DES BROSSES

Le robot est équipé de brosses en mousse.

Nous vous conseillons de changer les mousses après une saison d'utilisation. Elles doivent impérativement être changées si leur surface est lisse.

Pour réaliser cette opération, procédez comme suit :

- Retournez le robot. **Schéma 8.**
- Écartez les brosses mousses pour faire apparaître les clips attache mousses.
- Glissez les doigts sous les mousses, pour dégager les clips qui les maintiennent en prenant soin de ne pas trop les écarter. **Schéma 12.**
- Retirez les mousses usagées et remplacez-les par des nouvelles, côté lisse à l'intérieur ;
- Remplacez les clips. **Schéma 13.**

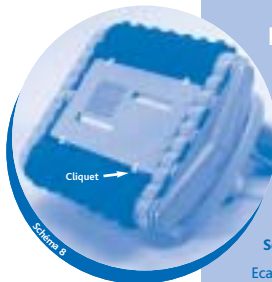


Schéma 8



Schéma 9



Schéma 10



Schéma 11



Schéma 12



Schéma 13

Le robot ne se plaque pas bien au fond de la piscine

Il reste de l'air dans la coque de l'appareil. Reprenez les opérations d'immersion en respectant point par point les étapes décrites dans le paragraphe "Immersion du robot".

Retournez bien le robot en le maintenant immergé pour que l'air bloqué dans la coque s'échappe.
Pressez bien les mousses pour faire échapper l'air.

Le robot ne monte pas ou plus sur les parois

Il peut y avoir 3 raisons :

- le sac filtre est plein ou encrassé : il suffit de le nettoyer ;
- le lestage n'est pas correct. Contactez votre revendeur.
- bien que l'eau paraisse limpide, il y a des algues microscopiques dans votre bassin, non visibles à l'œil nu, qui rendent les parois glissantes et empêchent le robot de grimper. Faites alors une chloration choc et baissez légèrement le pH. Ne laissez pas le robot dans l'eau pendant le traitement choc.

Au démarrage, le robot n'exécute aucun mouvement

Vérifiez que la prise de courant sur laquelle le boîtier de commande est raccordé, est bien alimentée.

Vérifiez que vous avez bien lancé les cycles de nettoyage Perfect ou Turbo.

Si le problème persiste, contactez votre revendeur.

L'efficacité du nettoyeur semble diminuer

Vérifiez que la surface des mousses n'est pas devenue lisse.
En règle générale, il est conseillé de changer les mousses après une saison d'utilisation.

Votre robot INDIGO™ a été fabriqué en conformité avec les normes les plus rigoureuses. Pour profiter de votre appareil en toute sécurité, respectez les indications suivantes :

- Ne raccordez le boîtier de commande qu'à une prise de courant protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30 mA maximum.
- Veillez à ce que la prise de courant soit constamment et aisément accessible.
- Eloignez le boîtier de commande d'au moins 3,5 mètres par rapport au bord du bassin, et évitez de l'exposer directement au soleil.
- Ne laissez jamais personne se baigner lorsque votre robot est dans la piscine. Si par accident, le boîtier tombait dans l'eau, débranchez impérativement la prise électrique avant de le récupérer.
- Afin d'éviter tout risque de choc électrique, une personne non qualifiée ne doit jamais ouvrir le boîtier de commande.
- N'essayez jamais de réparer le câble d'alimentation secteur. Ce travail doit être pris en charge par une personne qualifiée qui le remplacera par la pièce détachée d'origine, afin d'éviter tout danger.
- N'utilisez pas l'appareil dans votre piscine si la température de l'eau est supérieure à 35°C.

CONFORMITÉ

Cet appareil a été conçu et construit en conformité selon les normes suivantes :

- **NF EN 50 081-1 Juin 1992**
Compatibilité électromagnétique - Norme générique émission.
Partie I : résidentiel, commercial et industrie légère.
- **NF EN 50 082-1 juin 1992**
Compatibilité électromagnétique - Norme générique immunité.
Partie I : résidentiel, commercial et industrie légère.
- **NF EN 60 335-2-41 Ed. 96 + amendement A1 Ed. 2001.**
Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.
Deuxième partie : Règles particulières pour les pompes.

Note complémentaire au marquage CE :

Le robot de nettoyage pour piscine INDIGO™ est conforme aux directives :

- C.E.M. 89/336/CEE et 92/31/CEE ;
- Basse tension 73/23/CEE

Vis-à-vis desquelles il est conforme.

Le produit a été testé dans les conditions normales d'utilisation.

VOTRE GARANTIE

Les présentes conditions correspondent aux lois françaises en vigueur à la date de leur impression.

Conditions

Nous garantissons que tout matériel est techniquement irréprochable et exempt de défaut de matière ou de fabrication et qu'il correspond à l'évolution de la technique et aux règles de l'art en vigueur au moment de sa mise sur le marché. Des modifications ultérieures faites sur nos produits (améliorations ou modifications faisant partie de l'avancée technologique du produit) ne peuvent donner lieu à une intervention de notre part.

La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement de l'appareil, si un défaut de conformité est reconnu. Le choix de la solution est laissé à notre initiative, sachant qu'aucune mise en œuvre de la garantie ne saurait être supérieure au préjudice direct subi, et ne pourrait entraîner de frais déraisonnables à charge du vendeur ou du fabricant.

La garantie est annulée de plein droit si l'appareil a subi l'intervention d'un tiers, étranger à nos ateliers ou à un réparateur non agréé par nous, ou si des modifications ont été apportées sans notre accord écrit. La garantie est également annulée de plein droit en cas d'utilisation non conforme à la notice d'utilisation accompagnant l'appareil lors de son achat.

Toute garantie légale telle que celle décrite dans l'article 1641 du Code Civil s'applique. Tout texte qui entrerait en vigueur après l'édition de la présente garantie, et dont les termes seraient d'ordre public, s'appliquerait automatiquement même s'il est différent des présentes.

SONT EXCLUS DE LA GARANTIE :

- L'usure normale des pièces d'usure comme les chenilles, les brosses mousse, les courroies ou les sacs filtre.
- Les dégâts électriques causés par la foudre ou un mauvais raccordement électrique.
- La casse due aux chocs.
- En aucun cas, la réparation ou le remplacement effectué au titre de la garantie ne peut avoir pour effet de proroger ou de renouveler le délai de garantie de l'appareil.

Durée de la garantie

La durée de la garantie est fixée à deux ans à partir de la date de facturation au premier utilisateur.

Objet de la garantie

Pendant la période de garantie définie ci-dessus, toute pièce reconnue défectueuse sera remise en état ou échangée par le constructeur par une pièce neuve ou en état de bon fonctionnement.

Sous réserve de toutes dispositions légales françaises d'ordre public qui pourrait être mise en vigueur après l'édition de la présente garantie, les frais de déplacement et de main d'œuvre seront à la charge de l'utilisateur.

En cas de retour en atelier, les frais de transport aller-retour seront à la charge de l'utilisateur, les frais de main d'œuvre restent à la charge du constructeur. L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités. En tout état de cause, la garantie légale du vendeur continue à s'appliquer en vertu de l'article 4 du décret n°78-464 du 24 mars 1978.

Avaries de transport

Les appareils voyagent toujours aux risques et périls de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci, avant de prendre livraison de l'appareil, de vérifier qu'il est en parfait état.

Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce sujet.